

**Sujet :** [INTERNET] Avis sur le projet de Réserve Naturelle Nationale sur la Seine en amont de Nogent-sur-Seine

**De :** Bruno POLLET

**Date :** 14/12/2022 19:11

**Pour :** pref-ep-rnn-seine-champenoise@aube.gouv.fr

Bonjour,

Je souhaiterais vous donner mon avis sur le projet de Réserve Naturelle Nationale sur la Seine en amont de Nogent-sur-Seine.

C'est une très belle opportunité pour préserver un patrimoine naturel. Le Club d'Aviron Nogentais est sur le périmètre du projet de réserve sur un linéaire d'environ 2 km. La pratique de l'aviron ne peut être pérenne que si les fleuves et la biodiversité sont préservés. L'aviron est un sport de nature par excellence, les rameuses et rameurs sont des observateurs permanents de l'environnement.

La Fédération Française d'Aviron est d'ailleurs très engagée pour l'environnement. Je vous conseille cet article de la FFA : <https://www.ffaviron.fr/actualites/2022-03-03/la-federation-francaise-d-aviron-s-engage-pour-preservation-de-environnement>

Éducation à l'environnement, journées nettoyage des berges, équipement des bateaux de sécurité de moteurs électriques, charte pour le développement durable sont autant de points que le Club d'Aviron Nogentais s'engage à respecter.

Inscrit au Club d'Aviron Nogentais, j'ai pu observer que nous évoluons en parfaite harmonie avec la faune et la flore de cet environnement.

Ce club est à taille humaine et représente un intérêt pour la région. Il a formé des athlètes de haut niveau.

Par ailleurs, de nombreux clubs d'aviron français se situent sur des zones de réserves naturelles.

Je souhaiterais que notre Club d'Aviron Nogentais soit considéré comme un atout dans ce projet.

Je vous remercie de toute l'attention que vous porterez à mes observations.

M. Bruno POLLET